

Ecrit par le 4 juillet 2024

Vaucluse : la caisse primaire d'assurance maladie inaugure l'œuvre de Pablito Zago



Ce mercredi 7 juin, la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de Vaucluse a inauguré la toile réalisée par l'artiste avignonnais Pablito Zago.

Célébrant « les valeurs humaines de la caisse primaire d'assurance maladie de Vaucluse », l'œuvre de [Pablito Zago](#) a été inaugurée en présence de l'artiste multidisciplinaire, de [Jean-Paul Sadori](#), président de Conseil de la CPAM de Vaucluse, de [Sophie de Nicolaï](#), directrice de la CPAM et des acteurs du projet, collaborateurs et conseillers.

Constitué de 5 blocs de 90x120cm, la toile a été réalisée le 4 avril dernier lors d'un séminaire qui a réuni près de 550 collaborateurs de la CPAM de Vaucluse à Sorgues. Ces derniers ont réfléchi ensemble aux valeurs qui les animent et qui représentent selon eux la caisse primaire d'assurance maladie. Tout au long de la journée, Pablito Zago a donné forme à ces valeurs en les peignant sur une toile destinée à revêtir l'accueil du siège social de la CPAM de Vaucluse.

Ecrit par le 4 juillet 2024



« Cette fresque rappelle l'ADN de ce qui fait un service public et nous rappelle que nous travaillons au cœur de l'humain. » a déclaré Sophie De Nicolai, directrice de la CPAM de Vaucluse. © Jérôme Renaud - L'Echo du mardi

100% libre quant à la composition de son œuvre, Pablito Zago confie ne pas être habitué aux performances live et avoir composé 70% de sa toile en amont, à l'aérosol, « pour qu'elle fonctionne, que ce soit équilibré ». Les 30% restants ont été réalisés en improvisation, aux posca, en réaction aux idées des collaborateurs. « J'ai fait un canva pour ensuite faire rentrer les mots et les formes. Ce n'est pas une œuvre corporate. J'ai voulu représenter à la fois le personnel et les assurés. »

Vivant et travaillant à Avignon, Pablito Zago a été choisi par la CPAM de Vaucluse pour son ancrage local. Sa récente collaboration avec la caisse d'allocation familiale (Caf), pour laquelle l'artiste a réalisé cinq totems hauts en couleur et en motifs, a également joué en sa faveur. Sa création artistique accueillera dorénavant les assurés de la région.

[Lire également - « Pablito Zago donne des couleurs à la nouvelle Caf de Vaucluse »](#)

J.R.

La CPAM de Vaucluse remet 90 000 masques aux Restos du cœur



Sous l'impulsion du conseil de la CPAM de Vaucluse et pour la 3ème fois depuis le début de la crise sanitaire, une livraison de masques a été effectuée en ce mercredi 19 mai, auprès des Restos du cœur. Pas moins de 90 000 masques seront distribués gratuitement aux bénéficiaires de l'association pour un coût total de 9 400€.

70 000 masques avaient déjà été offerts par la CPAM en novembre ainsi qu'en décembre dernier (pour un coût d'un peu plus de 11 000€ chaque fois), le tout financé par le budget de l'action sanitaire et sociale. Objectif : offrir la possibilité aux populations fragiles et vulnérables qui ont déjà des difficultés pour se nourrir, d'accéder aux équipements de protection obligatoires. Ces masques seront distribués en 4 à 5

Ecrit par le 4 juillet 2024

semaines et représentent un peu plus de 10 000 foyers.

Par ailleurs, Bérengère Chanavas, responsable adjointe du service de la prévention sociale et présente également, en a profité pour remettre les derniers dons de produits bébé issus de notre précédente collecte en interne.

L.M

Réouverture de la CPAM de Carpentras sur rendez-vous



A compter du lundi 7 septembre, la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) de Vaucluse rouvre son Espace accueil de Carpentras uniquement sur rendez-vous. Dans le respect des règles sanitaires, les assurés sont invités à venir à deux personnes maximums et devront être munis de leurs cartes vitales et de stylos. Le port du masque et la désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique seront obligatoires

Écrit par le 4 juillet 2024

avant de pénétrer dans les locaux. A noter qu'il sera possible d'accéder à l'espace libre-service sans accompagnement d'un conseiller.

CPAM de Carpentras. Centre médical saint André, 217 avenue du Comtat Venaissin. Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Pour prendre rendez-vous : www.ameli.fr ou par téléphone au 3646.

CPAM : réouverture des agences d'Avignon, Cavailon et Orange sur rendez-vous



À compter du lundi 22 juin, la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) de Vaucluse rouvre ses espaces accueil d'Avignon (Rocade), de Cavailon et d'Orange sur rendez-vous uniquement. Les assurés sont invités à venir à deux personnes maximums et devront être munis de leurs cartes vitales. Le port du masque et la désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique seront obligatoires avant de pénétrer dans les locaux.

Ecrit par le 4 juillet 2024

Les agences seront ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Pour prendre rendez-vous : www.ameli.fr ou par téléphone au 3646.

La CPAM 84 au rendez-vous du versement des prestations

Malgré la crise sanitaire, la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) de Vaucluse assure la continuité de service. Cela concerne le paiement des indemnités journalières, les pensions d'invalidité et les rentes, le remboursement des frais de santé, le financement des hôpitaux et des cliniques privées. Au total, la CPAM 84 distribue ainsi quotidiennement 5,9 M€ par jour ouvré dans le département.

Par ailleurs, conformément aux mesures nationales pour limiter les contacts et les risques de transmission du covid-19, tous les accueils sont fermés jusqu'à nouvel ordre. En conséquence, tous les courriers et documents doivent donc être adressés par voie postale à l'adresse suivante : « **CPAM de Vaucluse 84043 Avignon Cedex 9** ».

Cependant, il est recommandé pour toutes demandes ou démarches urgentes de privilégier les procédures dématérialisées :

Pour les employeurs :

Privilégier les services du portail net-entreprises pour toutes les déclarations telles que déclarations d'accidents de travail, attestations de salaires pour simplifier les démarches de vos salariés et accélérer le règlement des indemnités journalières subrogées ou non.

Pour les professionnels de santé :

Utiliser lors des consultations, les téléservices tels que les arrêts de travail, les déclarations de grossesse en ligne, certificats médicaux initiaux d'accident du travail ou encore les feuilles de soins électroniques pour simplifier les démarches de vos patients.

Pour les assurés :

Utiliser son compte Ameli (site internet ou applications smartphone et tablette) pour :

. suivre ses remboursements de soins

Ecrit par le 4 juillet 2024

- . suivre ses délais de paiements des indemnités journalières
- . télécharger une attestation de droits ou un relevé d'indemnités journalières
- . déclarer la naissance de son enfant ou encore faire la demande de sa carte Vitale en ligne et suivre son évolution
- . actualiser vos informations personnelles (téléphone, adresse, coordonnées bancaires...).